ENJEUX SOCIÉTAUX

L'EXPÉRIENCE DÉMOCRATIQUE HAÏTIENNE AU CŒUR DU DÉSERT DE CITOYENNETÉ

(2E PARTIE)

GÉRALDO SAINT-ARMAND

Revue Enjeux Sociétaux, numéro 4, juin 2024

Note de l'éditeur : La première partie de cet article a été publiée dans Enjeux Sociétaux, numéro 3, mars 2024.

2. La démocratie dans les pays du Tiers-Monde et l'absence de souveraineté du sujet : souveraineté périphérique, souveraineté de sous-traitance

2.1. L'importation de la démocratie dans le Tiers-Monde : un cadeau empoisonné

D'emblée, il faut préciser que l'expérience démocratique organisée dans les pays du Tiers-Monde ne s'émancipe pas du cadre inventé par le nouvel ordre mondial qui lui a donné naissance. La démocratie y est introduite dans le volumineux bagage du néolibéralisme fourni, par exemple, par les Occidentaux aux pays africains sortis de la colonisation européenne, ou aux pays d'Amérique latine cherchant leur voie dans un monde marqué par le triomphe de l'hégémonie américaine, en quête de nouveaux marchés pour l'écoulement de ses produits industriels.

Dans ce contexte marqué par la bipolarisation du monde avec la guerre froide entre l'Ouest, guidé par l'hégémonie américaine, et l'Est, influencé par l'URSS - représentée comme le rempart socialiste face à l'économie de marché entretenue par le capitalisme américain - les pays du Tiers-Monde se trouvent écartelés entre deux rives. La première promet le développement et la démocratie, emballés dans un libéralisme séduisant mais trompeur ; l'autre préfigure à l'horizon un socialisme enchanteur comme régime politique, économique et culturel, avec l'économie planifiée comme voie à suivre.

Comme le montre Goran Hyden (1980), ces deux voies productivistes ne cherchent qu'à capturer l'indigène ou le tiers-mondiste en le réduisant à un simple maillon d'une longue chaîne qu'il n'arrive pas à contrôler. Comme maillon, on le trouve salarié, chômeur, racketteur, migrant, militant, démarcheur de projets auprès des bailleurs internationaux et des ONG (de gauche ou de droite), affublé, le plus souvent, de tous les maux dont ces deux rives sont à l'origine.

Ballotté dans ce tourbillon engendré par le mouvement de ces deux rives, le tiers-mondiste se trouve pris en otage dans le monde des autres, incapable de s'inventer, d'introduire son récit de soi comme cadre de son épanouissement. Comme on le sait, le narratif indigène du tiers-mondiste est rendu obsolète, associé à l'arriérisme identifié comme un creuset stérile de modèles d'épanouissement et de développement. C'est dans ce rapport de dépendance vis-à-vis de l'Occident que les pays du Tiers-Monde reçoivent la démocratie en cadeau, comme le souligne Castoriadis. Ce que les Tiers-mondistes n'ont pas pu réaliser, c'est que ces multiples cadeaux constituent, pour la plupart d'entre eux, des poisons pour les populations locales ; la démocratie elle-même est imposée comme une véritable farce.

Car celle-ci est offerte dans un contexte marqué non seulement par l'absence de droits dus aux populations locales, mais aussi par le délitement de la souveraineté populaire, terrain sur lequel elle aurait dû germer et croître.

Le contexte dans lequel la démocratie est offerte est caractérisé par l'institution extravertie de la plupart des élites locales, basant leur pouvoir sur une souveraineté politique de sous-traitance, le plus souvent néocoloniale. En Haïti, cette souveraineté est confisquée par une oligarchie coloriste et cédée comme monnaie d'échange à l'invasion étrangère, considérée comme gage de leur domination sur les populations locales.

L'idée d'offrir la démocratie en cadeau, comme les Occidentaux le proposent dans le sac à bagages du néolibéralisme, fait de celle-ci une donnée, un prêt-à-porter. Cette conception est contraire à ce qu'a toujours été la démocratie depuis son épicentre dans la Grèce antique durant ses deux siècles d'expérience : comme le montre très clairement Cornelius Castoriadis (2010), « la démocratie a été une création, une conquête de l'histoire [...] ». En tant que telle, « [elle est] constamment en danger [...] ». Quand elle est présentée comme un objet prêt-à-porter, cela la rend anhistorique. C'est à partir de là qu'elle devient un poison plutôt qu'un remède.

2.2. Le cas d'Haïti et le désert de citoyenneté : une société prise en otage

En Haïti, beaucoup se réclament démocrates uniquement pour le côté enchanteur du mot, le prenant comme une blanchisseuse qui pourrait, ipso facto, les rendre immaculés comme neige. Se dire démocrate, c'est se donner les moyens de s'ériger en donneur de leçons, en sauveur du monde, en lumière capable d'éclairer les ténèbres. C'est un joli costume que les démagogues s'arrachent pour se faire une santé au beau milieu des borgnes qui peuplent les artères de la société.

Se réclamer démocrate ne se fait pas uniquement dans un but symbolique ; cela offre de réelles possibilités de rente qui permettent de devenir un interlocuteur à propos d'Haïti vis-à-vis des acteurs internationaux, appartenant surtout au monde occidental. Devenir interlocuteur, sournois ou déclaré, constitue un poste très alléchant au sein de la société. Cela permet de se hisser à la hauteur des acteurs indigènes et allogènes détenant les gouvernails de la société haïtienne.

L'ambition de ces soi-disant démocrates ne dépasse pas ce souci d'être le porte-parole d'un peuple amorphe, introuvable, noyé dans l'ombre épaisse de la pauvreté instaurée par l'ordre politique marquant la société dans son évolution.

Comme le montre très bien Castoriadis (1986, pp. 361-362), dans l'expérience démocratique de la Grèce antique, la communauté politique établissait une distinction entre les postes politiques susceptibles d'être occupés par tous les citoyens et ceux destinés à n'être occupés que par des experts. Le démos dans son ensemble était éligible à exercer toutes les activités politiques sans aucune contrainte, moyennant le respect de la loi : en cas de nécessité de pourvoir à un poste politique, la communauté procédait par tirage au sort pour élire les potentiels occupants. Cependant, les activités qui exigeaient une expertise, un savoir spécifique, comme le poste de stratège de guerre ou de constructeur de navires, nécessitaient l'élection de citoyens sur la base de leurs compétences spécifiques (experts). Cette manière de distinguer ces degrés de participation était aussi un moyen de montrer l'importance de la participation dans l'exercice de la communauté politique.

Par contre, dans l'expérience moderne de la démocratie, ce qui relevait de l'exception en termes de participation tend à s'imposer comme réalité sacramentelle : les experts sont devenus des participants privilégiés et colonisent l'espace de la participation par le biais de leurs backgrounds économiques et financiers, se posant comme figures incontournables appelées à représenter le peuple. Ces derniers forment des partis politiques, des think tanks et s'imposent dans les démocraties formelles comme les mieux à même de poser les problèmes de la cité. De là, ils sont devenus les invités privilégiés dans les émissions à grande audience pour guider la multitude vers

le bon port. Plus cette pratique s'institutionnalise, plus les sociétés entrent dans une politique de caste où tout se trouve confisqué par celle-ci.

Le premier élément confisqué par les différentes castes qui prennent les sociétés en otage est la participation politique : cette confiscation se fait par tous les moyens, même par le truchement de la cooptation. Ce que l'on appelle peuple, dans ces démocraties, est conçu, comme le montre Castoriadis (1986, p. 363), comme un ensemble d'inexperts appelés périodiquement à donner leur avis sur ces « experts » appartenant aux différentes castes privilégiées réclamant à elles seules le pouvoir de dire et de faire.

Ce sont en fait les mécanismes qui rendent possibles l'expression ou la manifestation de cet avis périodique que l'on s'attache à analyser ici. Le fait de trouver les possibilités d'exprimer cet avis est devenu une condition de citoyenneté dans les sociétés modernes. Comme on aime le répéter, la démocratie est devenue « une personne, un vote ». L'expression du vote devient, surtout dans les pays du Tiers-Monde, un critère de démocratie et de citoyenneté formelle. Le fait d'avoir une carte donnant accès à la possibilité de voter est considéré par plus d'un comme un critère de citoyenneté. Celle-ci n'est plus dépendante de la qualité d'être cogestionnaire et codétenteur de la souveraineté de la cité. Elle n'est plus dépendante, surtout dans les pays du Tiers-Monde sous la coupe réglée des pays occidentaux, d'être un sujet porteur de droits et de devoirs. Il suffit que le jeu d'alternance soit respecté en permanence par la voie de l'organisation d'élections au suffrage universel pour que la propagande médiatique accorde le statut de démocratie au régime politique pratiqué par un État.

La démocratie est devenue un jeu formel et formaliste dans une partie importante des régions du monde. Depuis plusieurs années, l'on assiste à une montée vertigineuse de l'abstention, même dans des pays qualifiés de champions de la démocratie libérale comme la France ou les États-Unis. Cette réalité, malgré sa pertinence, n'arrive pas à remettre en cause la validité de l'expérience démocratique au sein de ces sociétés. Les gardiens de cette forme de démocratie,

comme les médias, parviennent à étouffer la pertinence de la montée de cette abstention : les abstentionnistes n'ont pas trouvé d'audience pour exprimer leur position face aux élections organisées à tort et à travers comme gage démocratique.

La montée de l'abstention traduit très clairement la crise de la représentativité et permet de questionner l'exercice des élections dans les démocraties modernes. Cette réalité de l'abstention pose un problème clé sur la différence qu'il convient d'établir entre voix et vote. La philosophe belge Chantal Mouffe aime reprendre un slogan du mouvement Podemos en Espagne clamant qu'ils ont le vote, mais pas la voix. Ce slogan traduit le malaise de la réalisation des élections dites démocratiques. Cette distinction entre vote et voix montre que l'expression du vote ne s'arrime pas toujours à l'expression de la voix.

La voix est un mécanisme soutenu et durable de participation qui garantit à son instigateur une existence pertinente dans un jeu politique, un ancrage permanent dans la communauté politique. Avoir la voix, c'est avoir voix au chapitre, c'est être compté, avoir le moyen d'influer sur le cours de l'histoire en étant un acteur conscient de ses actions. Quand on a la voix, on est entendu. C'est par la voix qu'on accède à l'espace politique démocratique et c'est par celle-ci qu'on devient citoyen. Dans ce cas, l'on peut définir la voix démocratique comme un dispositif sociopolitique permettant au citoyen d'accéder à la communauté politique et de s'y enraciner.

Le vote, dans ce cas, est la manifestation d'un enracinement profond basé sur la capacité d'exprimer une voix qualifiée politiquement. Quand on a la voix, son vote est l'expression d'une souveraineté individuelle et collective. Quand celle-ci provient d'une manière d'être non souveraine, elle n'est plus la voix au sens démocratique comme nous venons de le préciser. Elle se transmue en simple vote, un geste manifesté souvent sans aucune conviction. Elle représente une bouteille jetée à la mer. Sa pertinence ne dépend pas d'ellemême.

Le vote sans la souveraineté du sujet qui l'énonce est une épingle jetée à la mer. C'est ce qu'on observe durant ces trois dernières décennies au sein de la société haïtienne : le fait d'aller voter ou pas n'a aucun effet sur le projet de société conçu par l'oligarchie nationale (noire, mulâtre, levantine). Le vote dans ce cas est utilisé simplement comme un prétexte de légitimation. Il constitue un poison au lieu d'être un remède, parce qu'il est exprimé dans un contexte historique marqué par un désert de citoyenneté.

L'individu haïtien est pris en otage de tous les côtés par les ennemis de la société : il n'y a presque aucun moyen de sortir de cette situation d'otage que de s'exiler, et même là encore, les nasses de la société de départ continuent à les piéger dans les pays d'accueil en les transformant en financeurs de la réalité d'otage qui sévit dans le pays. En consentant à continuer à prendre soin de leur famille laissée dans le pays, leur générosité continue de faire grandir les entreprises (économiques, sociales et politiques) des ennemis de la société haïtienne. ¹

Comme le montre le philosophe français Jean Baudrillard (2010), dans une situation d'otage généralisée, la démocratie n'est qu'une illusion. La situation d'otage dont on parle ici ne se limite pas à l'appropriation du sujet politique par les gouvernants haïtiens. Elle attaque le tissu social dans sa profondeur en faisant de presque chaque Haïtien un danger pour lui-même et pour son prochain. Le tissu social se trouve perverti par les valeurs d'égoïsme, de corruption, de criminalité et d'insouciance qui caractérisent les manières d'agir de la plupart des gouvernants de la société.

Dans un tel état des choses, l'émergence de la citoyenneté comme voie de l'institution de la souveraineté du sujet politique en tant que

^{1.} Par exemple, beaucoup de diplômés quittent le pays sous la pression de l'insécurité grandissante. En arrivant dans leurs terres d'accueil, ils peuvent se trouver dans l'obligation de contribuer financièrement à l'établissement d'une rançon en faveur d'un membre de leur famille ou d'un ami afin de faciliter sa libération après avoir été kidnappé. C'est pour dire que le fait de quitter le pays n'affranchit pas toujours les exilés de la domination des ennemis de la société haïtienne.

cogestionnaire de la cité devient une tâche gigantesque, presque impossible à envisager. Si l'on suit le modèle de Baudrillard (1981, p.10), l'on comprendra que le type de démocratie évoqué dans les pays du Tiers-Monde, particulièrement en Haïti, est abordé dans un geste qui consiste à associer l'expérience réelle démocratique à la simulation qui n'a d'autre objectif que de vider la démocratie réelle de la Grèce ancienne de toutes ses substances en l'instaurant comme vide, simulacre presque absolu.

Il n'est pas étonnant, comme le montrent Claude Moïse et Emile Ollivier (1992), de constater qu'en Haïti,

Tout le monde se réclame de la démocratie, mais chacun a sa petite idée de la démocratie; on va jusqu'à renverser l'ordre démocratique par un coup d'État pour cause de dictature appréhendée; mieux, on assassine des gens par milliers et on saccage les institutions pour sauvegarder la démocratie. (pp. 19-20)

De là, l'on peut conclure par cette affirmation lapidaire de Castoriadis (1986, pp. 34-35) soutenant l'idée selon laquelle « la démocratie n'est possible que là où il y a un *ethos* démocratique : responsabilité, pudeur, franchise (*parrhesia*), contrôle réciproque et conscience aiguë de ce que les enjeux publics sont aussi nos enjeux personnels et ceux de chacun. »

Références

Baudrillard, J. (1981). Simulacres et simulation. Galilée.

Baudrillard, J. (2010). L'agonie de la puissance - trois variations. Sens et Tonka

Castoriadis, C. (1986). Domaines de l'homme. Les Carrefours du Labyrinthe II. Seuil.

Castoriadis, C. (2010). Démocratie et relativisme. Entretiens avec le MAUSS. Mille et une nuits.

Hyden, G. (1980). Beyond Ujamaa in Tanzania. Underdevelopment and uncaptured peasantry. Heinemann.

Moïse, C., & Ollivier, É. (1992). Repenser Haïti : Grandeur et misères d'un mouvement démocratique. CIDIHCA.